

RAPPORT MORAL ANSFO / ASSEMBLEE GENERALE 21/01/2023

Comme nous venons de le voir dans le rapport d'activités, 2022 fut une année très dense.

L'agenda de l'ANSFO a été particulièrement chargé, riche d'interactions, de déplacements, d'engagements, de collaborations et de promotions de notre association.

L'ANSFO a été, tout au long de ces mois, au rendez-vous, réactive et assidue.

Tout d'abord, nous tenons à remercier sincèrement nos adhérent.e.s pour leur soutien. Nous souhaitons mieux les connaître, prolonger et élargir ce socle, sans lequel, évidemment, l'ANSFO ne peut exister.

Nous remercions également vivement les membres du bureau pour leur investissement. Investissement en temps, disponibilité, travail et collaboration:

Marie-Astrid Bernon à la trésorerie et représentante ANSFO au Collectif Avortement Europe, Hélène Rialland à la vice-trésorerie, à la communication Instagram et représentante ANSFO au CNP, Cécile Wallart au secrétariat et à la communication FaceBook et Marie-Josée Maguer au vice-secrétariat.

Nous remercions aussi les membres du CA pour leur présence et notamment Chantal Birman pour sa représentation ANSFO conjointe avec Hélène au CNP.

Cette année 2022 a vu des avancées majeures en matière d'orthogénie, notamment pour les sage-femmes:

- La loi de mars 2022 facilitant l'accès à l'IVG, portée par A. Gaillot, avec entre autres, l'acquisition pour les sage-femmes de la compétence à l'IVG instrumentale; après celle de l'IVG médicamenteuse en 2016.
- Les arrêtés d'octobre et décembre 2022 fixant la liste des établissements de santé autorisés à expérimenter l'IVG instrumentale par les SF, suite à la loi de décembre 2020.

Ce fut, au préalable, deux pistes à travailler, deux portes à ouvrir, deux opportunités. L'ANSFO a oeuvré en soutenant de façon constante et sans faille ces deux possibilités.

En ce qui concerne l'expérimentation, même si son cahier des charges est assez dense (et nous travaillons encore auprès des Ministères à son allègement), elle permet de nous ouvrir, d'ores et déjà, la porte du bloc opératoire: dans certains centres, des SF orthogénistes y ont fait leur entrée, en tant que futures opératrices et y sont accueillies comme telles.

Quant à la nouvelle compétence acquise à l'IVG instrumentale par la loi: reste à soutenir nos collègues afin qu'elles s'en emparent, en fonction du contexte de leur activité et de la possibilité de déploiement de leurs prérogatives, au sein de leurs différentes structures d'exercice.

Au sein de L'ANSFO, nous souhaitons soigner, évidemment, notre collectif et notre concertation. C'est la richesse de nos échanges et de notre écoute qui fait que nous sommes plus solides, nous permettant de prendre position clairement et assurément.

Nous sommes des SF indépendantes d'esprit, faisant de l'ANSFO une association qui n'est pas sous la tutelle de quelque autre.

Nous n'avons ni maîtresse, ni maître à penser; que nous tout.e.s.

Nous, co-présidentes sommes alors les vectrices des décisions du Conseil d'Administration.

“ Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous ensemble ”

Euripide

Pour autant, nos échanges avec des associations et partenaires sont riches et réguliers:

Ex: CNOSF, CAE, ANCIC, REVHO, ACRNAP, MFPPF, REVHOC, ANESF, ANSFL, CNP, CNSF, etc...

Concernant les institutions: nous échangeons avec les DGS /DGOS; et après nos demandes persévérantes d'audience, nous avons été reçues au Ministère de l'égalité homme-femme, de la diversité et de la lutte contre les discriminations, le 02 décembre dernier.

Bonne nouvelle: nous serons reçues également, très prochainement, au Ministère de la Santé ainsi qu' à Matignon.

Nous plaçons notamment auprès des Ministères la revalorisation et la création d'un statut de SF orthogéniste, le déploiement des compétences des SF en Centres de Santé Sexuelle, la considération de l'orthogénie comme filière de soins à part entière, l'abrogation de la liste restrictive de prescription des SF, l'allègement des charges de l'expérimentation IVG instrumentale /SF, la possibilité de consultation SF pré-stérilisation féminine définitive etc...

En 2021, il s'agissait de faire vivre l'ANSFO

En 2022, il s'agissait de choisir nos voies d'action et de faire de l'ANSFO une association visible et audible.

En 2023, il s'agit de déployer, renforcer et faire grandir l'ANSFO: nous souhaitons donc oeuvrer pour augmenter la taille de l'association avec de nouvelles et nombreuses adhésions, afin de peser, plus encore, dans le débat.

Ainsi, nous avons, tout d'abord, le projet de recenser les sage-femmes participant à l'expérimentation IVG instrumentale et de rentrer en contact afin d'établir un état des lieux du déroulement de ces projets. C'est un travail de recherche et de veille conséquent.

En effet, il existe autant de contextes que de centres expérimentateurs et de manières d'accéder au bloc opératoire pour les sage-femmes.

Nous avons donc hâte d'échanger avec nos collègues expérimentatrices ou (teurs) afin de mieux connaître leurs pratiques, leur environnement, leurs résultats.

Nous souhaitons, pour ce faire, organiser des réunions autour de ce thème.

Notre objectif étant donc de fédérer et de solidariser ce noyau national précurseur.

En parallèle, nous souhaitons continuer nos participations événementielles, comme celles déjà planifiées, aux:

- Projection- débat Film Annie Colère le 07/02 (Organisée par Elise Brésoles Quimperlé)
- Journées Nationales des ESF à Lille le 12/02 (Historique IVG et expérimentation IVG instrumentale)
- Colloque de l'ANSFL le 11 mars à Angers (Tenue de stand)
- Journées du Collège National des SF 30-31 mars à Issy les Moulineaux (table ronde IVG instrumentale en plénière + atelier)
- Assises Nationales des SF à Pau les 24-25-26 Mai (IVG instrumentale / SF en plénière)
- Journées d'étude de l'ANCIC à la Réunion les 28-29 septembre (IVG instrumentale / SF en distanciel)

Encore en 2023, à l'instar de l'année 2022 si chargée, avec les mêmes dynamisme et engagement, tenons nous prêt.e.s, ensemble, à faire face à nos engagements, face à l'actualité, face aux multiples sollicitations et combats à mener.